

---

## Les Adieux des Girondins - Etienne Marcel et le dauphin - Histoire de France n°34 et 84

**Numéro d'inventaire** : 1979.18200.14

**Auteur(s)** : Horace Castelli

Gustave Ducoudray

A. Solie

**Type de document** : couverture de cahier

**Éditeur** : Hachette et Cie (Paris)

**Imprimeur** : Gauthier-Villars, Paris

**Description** : Gravure n&b sur papier fin jaune.

**Mesures** : hauteur : 460 mm ; largeur : 360 mm

**Notes** : Deux couvertures de cahiers imprimées sur la même feuille. A/ Recto, une gravure signée H. Castelli, représentant les députés girondins dans leur prison la veille de leur exécution. Verso: texte de G. Ducoudray sur les Girondins et la Terreur (Histoire de France n°84). B/ Recto, une gravure non signée représentant Etienne Marcel protégeant le dauphin des émeutiers. Verso: texte de G. Ducoudray sur Etienne Marcel et le dauphin (Histoire de France n°34).

**Mots-clés** : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

**Filière** : Élémentaire

**Niveau** : non précisée

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 4

Mention d'illustration

ill.

LXXXIV. — LES GIRONDINS. — LA TERREUR

Les Girondins, arrêtés le 2 juin 1793, ne pouvaient être assimilés aux royalistes et croyaient qu'ils pourraient échapper à la tourmente. Mais, le temple devenait de plus en plus furieuse, survint depuis que les revers des armées avaient ouvert les frontières aux ennemis et qu'un grand nombre de départements s'étaient soulevés, ayant à leur tête plusieurs des Girondins qui s'étaient enfuis, comme Pétion, Buzot, Barbaroux. Ces soulèvements étaient réprimés, mais les Montagnards voulaient s'en venger sur les Girondins restés prisonniers. Ils les accusaient d'avoir conspiré avec Dumouriez, jadis leur ami, et de vouloir faire de la France une fédération. C'est-à-dire détruire l'unité que la Révolution avait consacrée. Bien que ces accusations ne fussent pas fondées, les Girondins, quelques jours après la mort de la reine Marie-Antoinette furent, au nombre de vingt-deux, traduits devant le tribunal révolutionnaire. La contenance des députés, leur éloquence, la sympathie qui s'attachait à ces hommes pleins de généreuses illusions, embarrassaient les jurés. Les Montagnards obtinrent alors de la Convention qu'elle étendit l'arbitraire du tribunal : elle décréta qu'au bout de trois jours les jurés pourraient se déclarer entièrement éclairés et prononcer la sentence. Les Girondins, mis hors des débats, furent condamnés avec le plus grand mépris des formes de la justice (23 octobre). Valazé ne perça le cœur d'un coup de couteau, mais le tribunal révolutionnaire que son cadavre n'en serait pas moins tiré à l'échafaud.

« Toute cette nuit affreuse retentit de leurs chants et, s'ils les interrompaient, c'était pour s'entretenir de leur patrie et quelques-uns aussi pour une salve de bouc. C'est la première fois qu'on a massacré en masse tant d'hommes extraordinaires : jeunesse, beauté, génie, vertus, talents, tout ce qu'il y a d'intéressant parmi les hommes, le désespoir devint notre partage. On se montrait en pleurant le misérable grabat que le grand Vergniaud avait quitté pour aller, les mains liées, porter sa tête sur l'échafaud. Valazé, Ducos et Fonfrède étaient sans cesse devant mes yeux. Les places qu'ils occupaient devinrent l'objet d'une vénération religieuse; et l'aristocratie même se faisait montrer les lits où avaient couché ces grands hommes. »

Madame Roland, qui s'était éprise de la passion de la liberté à la lecture des grands écrivains de l'antiquité et qui avait été l'oracle du parti girondin, fut sacrifiée à son tour : en arrivant à l'échafaud elle salua la statue de la Liberté qu'on avait érigée sur la place Louis XV, et s'écria : « O Liberté! que de crimes on commet en ton nom! » Le duc Philippe d'Orléans, qui s'appelait Philippe-Egalité et qui avait voté la mort de Louis XVI, s'échappa point lui-même au supplice.

Les Montagnards se divisèrent et se déchirèrent entre eux. Tandis que les uns possédaient à tous les excès et déshonoraient la Révolution, d'autres carabinaient de la modicité. Mmes Danton et Camille Desmoulins protestaient contre le régime de la terreur. Ils furent condamnés et les supplices se multiplièrent encore davantage jusqu'au mois de juillet 1793.

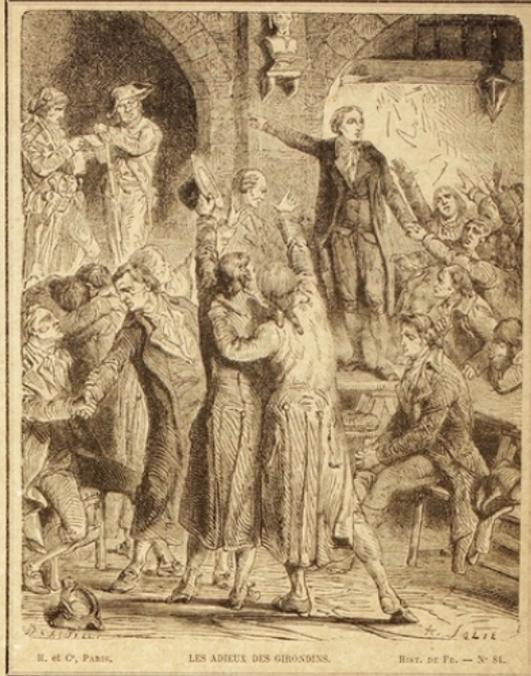
Ce régime de sang fit horreur. Les périls extérieurs étaient éloignés surtout depuis la victoire de Fleurus (26 juin 1794). La Convention se souleva contre Robespierre le 9 thermidor (27 juillet), et Robespierre, malgré l'appui de la Commune de Paris qui se mit en insurrection, fut envoyé à l'échafaud avec un grand nombre de ses partisans (10 thermidor). Les prisonniers furent roués et la France respira.

G. DECOUDRAY.

Allons, enfants de la patrie,  
Le jour de gloire est arrivé!  
Contre nous, de la tyrannie  
Le costume sanglant est levé.

Paris. — Imp. Goussier-Villars, N. quai des Grands-Augustins.

CAHIER — appartenant à



H. et C. PARIS. LES ADEUX DES GIRONDINS. Hist. de Fr. — N. 84.

XXXIV. — ÉTIENNE MARCEL ET LE DAUPHIN

Le désastre de Poitiers excita en France une vive indignation. Les habitants de Paris, croyant voir arriver l'ennemi, se mirent en état de défense et, sous la direction de leur énergique prévôt des marchands, Étienne Marcel, improvisèrent fortifications, artillerie, milice. Le jeune Dauphin, Charles, investi de la régence pendant l'absence de son père, manquant de l'autorité nécessaire pour laminer une telle situation et convoqua les états généraux. Ceux-ci se réunirent pleins de patriotisme et de haine contre les Anglais, mais au lieu de défendre contre la royauté dont ils se voyaient obligés de payer les témérités et les folles (1356).

Les députés de la bourgeoisie avaient pour chef Étienne Marcel, qui se sentait appuyé dans les demandes de réformes par le chef des députés du clergé, Robert le Coq, évêque de Laon, et par un noble, Jean de Pécquigny. Peu nombreux d'ailleurs et honteux de la défaite que venaient d'essuyer les seigneurs à Poitiers, les nobles n'osèrent point de disputer l'influence aux députés du clergé et des villos. Les trois états, après de longs débats avec le Dauphin, le forcèrent à déloger les officiers que le peuple accusait de ses maux, obtinrent la faculté de se réunir deux fois par an et élurent une commission chargée d'assister le Dauphin à gouverner le Dauphin. C'était une révolte analogue à celle qui avait réussi à fonder, il y avait déjà un siècle, au delà de la Manche, la puissance du Parlement anglais.

Mais en France l'accord n'existait pas entre les diverses classes ni entre toutes les provinces. Occupés de leurs propres maux, trop éloignés, trop ignorants, les provinces ne songeaient nullement à soutenir les décisions de l'Assemblée : elles manquaient au contraire leurs députés qui avaient voté de lourds impôts. Paris battait donc seul contre le royaume et perdit sa cause par des violences.

Étienne Marcel, pour vaincre la résistance du Dauphin aux demandes qu'on lui faisait, conduisit au palais de la Cité des bandes forcées. Le 22 février 1358, tous les métiers de Paris sont en armes et arrivent au Palais (dans la Cité, aujourd'hui le Palais de Justice). Le Dauphin est dans sa chambre, entouré de ses conseillers, entre autres le maréchal de France, Robert de Clermont, et celui de Champagne, Jean de Confians, que les Parisiens confondent dans un même sentiment de

haine. Marcel, entouré de quelques bourgeois armés : « Sire, dit-il à jeune prince, ne vous écarterez des chemins que vous voyez, car il faut craindre qu'il en soit ainsi. » Les gens qui arrivaient suivirent Marcel et jetèrent l'épée à la main sur Robert de Clermont et Jean de Confians. Robert est frappé près du Dauphin qui cette scène affreuse remplit d'épouvante. Marcel le rassure en le couvrant de son chaperon bleu et rouge, coiffure que les Parisiens avaient adoptée; mais le régent ne fut pas plutôt délivré, qu'il s'enfuit de Paris avec beaucoup d'habitants, et la guerre commença entre l'autorité royale et les Parisiens.

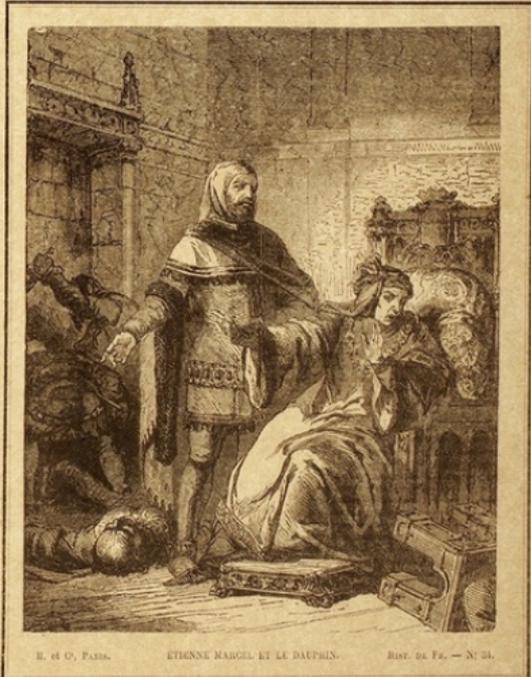
La poêle de toutes ces guerres tombait sur le paysan dont rien ne défendait ni la cabane ni la récolte. Pas un instant de sécurité dans les villages. Des guetteurs avertissaient de l'approche de l'ennemi; des sentinelles servaient de refuge aux populations. La misère était au comble. Et il fallait payer les tailles, payer les ransoms des prisonniers de Poitiers. Les nobles, réduits sous conditions, accusaient pour arracher à leurs tenanciers les sommes promises aux Anglais. Toutes les colères amassées dans le cœur des paysans éclataient à la fois. Ils se soulèveront contre les nobles; on les appela Jacques, parce que ce nom était très répandu; de là le nom de Jacques resté à cette suite affreuse où ces hommes, qu'on avait maintenus à l'état barbare, se livrèrent aux actes les plus horribles de cruauté.

Marcel ne craignit pas de se faire l'allié des Jacques qu'il dut cependant abandonner et auxquels les nobles firent une guerre d'extermination. Le prévôt, désespérant de plus en plus de réussir, allait livrer une porte de Paris à Charles le Mauvais, l'allié des Anglais, lorsqu'un de ses compagnons, soupçonnant son projet, le déjoua. C'était l'échevin Jean Maillart. Il écrivit Marcel et le rencontra dans la nuit du 31 juillet à la porte Saint-Antoine. « Étienne ! Étienne, lui dit-il, que faites-vous ici à cette heure ? — Jean, répondit Marcel, que vous importe de le savoir ? — Alors Jean Maillart s'adressant à ceux qui étaient près de lui : « Je vous le montre, comme il tient les clés des portes en sa main pour trahir la ville. — Vous entendez ? » s'écria le prévôt. Mais Jean Maillart et ses compagnons frappèrent Étienne Marcel qui tomba mort (1358). Le Dauphin rappela rentra à Paris.

G. DECOUDRAY.

Paris. — Imp. Goussier-Villars, N. quai des Grands-Augustins.

CAHIER — appartenant à



H. et C. PARIS. ÉTIENNE MARCEL ET LE DAUPHIN. Hist. de Fr. — N. 84.